

**Histoire ,
Géographie,
Patrimoines**



LICENCE PROFESSIONNELLE

Aménagement paysager

**Conception, gestion, entretien
parcours Gestion différenciée des espaces verts**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Email :
valerie.morel@univ-artois.fr

▪ Correspondant au Lycée
agro-environnemental
de Tilloy-lès-Mofflaines :
Sébastien Hoguet, Professeur
certifié de Biologie Écologie.

Email :
sebastien.hoguet@educagri.fr

▪ Secrétariat de la formation :
Véronique Cocq
Tél. 03 21 60 49 87



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Inscrivant ses objectifs de formation dans les enjeux du développement durable et les attentes de l'Agenda 21, la licence professionnelle « Aménagement paysager » forme des coordonnateurs/trices gestionnaires d'espaces verts, susceptibles d'intervenir tant en milieu urbain et périurbain qu'en milieu rural.

Issu/es d'une formation universitaire pluridisciplinaire, ces gestionnaires auront pour tâche de réaliser des diagnostics territoriaux (tant dans leurs dimensions biophysiques qu'humaines), de participer à la planification de l'aménagement du territoire, de mettre en œuvre des politiques paysagères de développement territorial en mobilisant les techniques de la gestion différenciée et durable.

Formé/es aux techniques de médiatisation, de communication, d'encadrement, ils/elles seront en capacité d'être responsables d'une équipe pluridisciplinaire lors de l'émergence ou la mise en œuvre d'un projet, d'en estimer la faisabilité, d'en suivre et évaluer la mise en œuvre. Ils/elles seront habitués à travailler comme médiateur/trice entre les acteurs du développement territorial concernés.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation soutenue par de nombreux partenaires (UNEP, communes, communautés de communes, PNR, FREDON, DIR Nord...) – dont certains déjà investis dans la gestion différenciée (Commune de Grande-Synthe, association Nord Nature Chico Mendés, la FREDON...).
- Formation intégrant des compétences techniques, managériales et communicationnelles à des savoirs scientifiques (biologiques, naturalistes, géographiques et économiques).
- Site du Lycée entièrement géré en gestion différenciée et équipé d'un rucher pédagogique pour les cours d'apiculture.
- Formation mobilisant les compétences et outils de la filière de géographie de l'Université d'Artois en matière de représentation et d'élaboration des données géographiques.
- Site du Lycée horticole de Lomme qui forme à la permaculture, au verger partagé et à l'apiculture



CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du BTS AP (Aménagement paysager) et BTS A GPN (Gestion et protection de la nature)
- Être titulaire d'une Licence 2 : en Géographie, EGASS – Économie, Gestion, Administration, Sciences Sociales –, Sciences de la vie.
- Sélection des candidats sur dossier par la Commission de sélection qui appréciera l'intérêt, les qualifications et les motivations du candidat.
- Les étudiants ayant validé au moins deux années de formation en architecture.

NB. Les candidatures seront réalisées via l'application e-candidat de mai à août.

En raison de l'importance des demandes, la responsable de formation, n'est malheureusement pas en mesure d'assurer une présentation de la licence dans tous les lycées qui en font la demande, mais elle peut apporter les informations nécessaires à la faveur d'une rencontre Skype avec les classes de BTS. Demande de rdv : valerie.morel@univ-artois.fr.

Formation continue :

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 37 07
fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer la Licence ou la valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
Contact : Tél. 03 21 60 60 59
fcu-pac@univ-artois.fr

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

Compétences

- réalisation d'un diagnostic territorial et élaboration de scénarios prospectifs
- mise en œuvre de projets d'aménagement paysager et d'entretien d'espaces verts via une gestion différenciée
- mise en place de ruchers
- utilisation et maîtrise des outils et des méthodes d'analyse et de représentation des espaces et paysages
- médiation et coordination entre les partenaires et les acteurs du développement durable des territoires
- gestion administrative et financière de projet

Métiers

- coordonnateur/trice aménagement du paysage
- chargé/e d'aménagement en gestion durable des espaces urbains et ruraux
- chef/fe de projet paysage
- responsable de service environnement (collectivité locale ou bureau d'études)

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

| SEMESTRE 5 | SEMESTRE 6 |
|---|---|
| <p>UE 1. Découverte et mise à niveau UE 1.1. Regards de professionnels UE 1.2. Initiation à l'aménagement paysager et à la gestion différenciée</p> <p>UE 2. Paysages et espaces urbanisés, ruraux et périurbains UE 2.1. Approches paysagères des espaces urbains, ruraux et périurbains UE 2.2. Développement durable et gestion différenciée des paysages UE 2.3. Communication, médiation</p> <p>UE 3. Théories et outils de l'aménagement UE 3.1. Acteurs et réglementations en aménagement UE 3.2. Outils d'aide à l'aménagement</p> <p>UE 4. Méthodes de diagnostic UE 4.1. Diagnostic : étude des documents techniques UE 4.2. Diagnostic : méthodes d'inventaire et d'analyse UE 4.3. Scénario prospectif et analyse des impacts : méthodes et études de cas</p> <p>UE 5. Projet tuteuré UE 5.1. Terrain* UE 5.2. Ateliers collectifs (préparation et suivi de projets)</p> | <p>UE 6 Conception de plans UE 6.1. Conception et réalisation de plans d'aménagement et de gestion différenciée UE 6.2. Micro-économie et management UE 6.3. Approche spatiale des espaces urbains, ruraux et périurbains UE 6.4. De l'aménagement du territoire au développement territorial UE 6.5. Animations</p> <p>UE 7. Stage long individuel (12 semaines)</p> <p>* L'attention des étudiants est attirée sur le fait que les déplacements occasionnés par leur formation seront à leur charge et que le stage d'intégration impliquera une participation aux frais.</p> |

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation est dispensée au département de géographie de l'Université d'Artois (pôle d'Arras) et au Lycée agro-environnemental d'Arras, distant de 2 km ou au lycée horticole de Lomme, distant de 55 km (accessible en transport en commun). Elle comprend un volume horaire de 570 h réparties en deux semestres universitaires et représente un crédit total de 60 ECTS. Elle repose sur 6 Unités d'Enseignement (UE) et un stage professionnalisant individuel de 12 semaines (20 ECTS). Au cours de la formation, les étudiants participeront à un atelier d'intégration (40 h) et à un projet tuteuré (140 h).

CONTACT

UFR Histoire, Géographie, Patrimoines
Secrétariat Licence
Tél. 03 21 60 49 87
fp-amenagement@univ-artois.fr



Lycée agro-environnemental d'Arras
Route de Cambrai
62217 TILLOY LES MOFFLAINES

Lycée horticole de Lomme
77 rue de la Mitterrie
59160 LOMME